

# La communauté d'agglomération Val Parisis

La nouvelle Communauté d'agglomération Val Parisis issue de la fusion des communautés d'agglomération. Le Parisis et Val et Forêt, étendue à la commune de Frépillon a été mise en place au 1er janvier 2016.

Avec une population de 278 160 habitants sur une superficie de plus de 87 km<sup>2</sup>, L'agglomération du Val Parisis est composé de 15 communes : Pierrelaye, Franconville, Corneilles en Parisis, Frépillon, La Frette/Seine, Herblay, Ermont, Eaubonne, Montigny les Corneilles, Le Plessis Bouchard, Saint Leu la Forêt, Bessancourt, Beauchamp, Taverny et Sannois.

L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public en disposant de certaines compétences définies par la loi mais aussi déterminées par les conseillers communautaires (transports, collecte des ordures ménagères, éclairage public, aménagement de l'espace, gestion des zones d'activités économiques...). L'agglomération réalise des projets que les villes pourraient difficilement supporter seules, notamment d'un point de vue financier (espaces nautiques...).

**87 conseillers communautaires** siègent au sein du Conseil communautaire, élu le 22 mai 2020 dont trois représentants au titre de la commune de Pierrelaye : Michel VALLADE, Marie-Françoise JOLLY et Eric BOSC.

**Neuf commissions communautaires permanentes** ont été créées :

- Commission finances
- Commission politique de la ville et logement
- Commission économie, emploi et formation
- Commission transports et mobilités douces
- Commission sécurité
- Commission aménagement, environnement et tourisme
- Commission travaux et assainissement
- Commission santé et solidarité
- Commission culture et sport

**Autres commissions :**

- Commission locale des charges transférées (CLECT)
- Commission d'appel d'offres (CAO)
- Commission intercommunale de délégation de service public (CIDSP)
- Commission consultative intercommunale des services publics locaux (CCISPL)
- Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH)
- Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

**Val Parisis en quelques chiffres :**

- 15 communes
- 284 369 habitants au 1er janvier 2019 (Population totale INSEE 2022 Recensement 2019)
- 15 communes
- 87 élus communautaires
- 87 Km<sup>2</sup>
- 16 gares
- 25 088 sociétés (entreprises, professions libérales, commerçants, auto-entrepreneurs...)
- Un axe autoroutier A15, A115, La Francilienne

Liens utiles

[Le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val Parisis](#)

[Site internet Communauté d'agglomération Val Parisis](#)

[Le carte touristique de la Communauté d'agglomération Val Parisis](#)